



GUILLEMIN & ASSOCIES

EXPERTISE COMPTABLE et COMMISSARIAT AUX COMPTES

AUDIT & CONSEIL
SOCIAL ET FISCAL

FONDS DE DOTATION CIR

137 RUE ACHARD

33300 BORDEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

4 Rue de la Blancherie
33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX
Tél. : 0 547 500 530
E-mail : contact@3g-guillemain.fr

28 Avenue Charles de Gaulle
33650 LA BREDE
Tél. : 0 547 500 548
E-mail : 3gguillemain@orange.fr

Site internet : www.3g-guillemain.fr

SAS Vincent GUILLEMIN au capital de 838 000 €, inscrite à l'Ordre des Experts-comptables d'Aquitaine et sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes rattachée à la CRCC Grande Aquitaine R.C. 538 652 413 – APE 6920 Z

FONDS DE DOTATION CIR

137 RUE ACHARD
33300 BORDEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2025

Au Conseil d'Administration,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FONDS DE DOTATION CIR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-80 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président adressé aux membres du Conseil d'Administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la

falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Artigues-Près-Bordeaux, le 10 juin 2026

SAS Vincent GUILLEMIN
Représentée par M. Vincent GUILLEMIN
Commissaire aux Comptes
Inscrite sur la liste nationale des commissaires
aux comptes
Rattachée à la CRCC de Grande Aquitaine

FONDS DE DOTATION CIR		COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS FINANCIERS				BILAN			
Exercice : 01/01/2025 au 31/12/25									
		ACTIF				PASSIF			
		N		N-1		N		N-1	
		Brut	Amo/Dép	Net	Net	Net	Net	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE (I)									
Immobilisations Incorporelles									
Frais d'établissement		0	0	0	0	FONDS PROPRES (I)		318 550	318 550
Frais de développement		0	0	0	0	Fonds propres sans droit de reprise		0	767
Donations temporaires d'usufruit		0	0	0	0	Fonds propres avec droit de reprise		0	0
Concessions, brevets et droits similaires		0	0	0	0	Ecart de réévaluation		0	0
Autres immobilisations incorporelles		0	0	0	0	Réserves		0	0
Immobilisations incorporelles en cours		0	0	0	0	Report à nouveau		3 475	1 490
Avances et acomptes		0	0	0	0	Excédent ou Déficit de l'exercice		-3 380	1 985
Immobilisations Corporelles		303 550	0	303 550	303 550				
Terrains		0	0	0	0	Subventions d'investissement		0	0
Constructions		0	0	0	0	Provisions réglementées		0	0
Inst. techniques, matériel et outillage ind.		0	0	0	0	Total I		318 645	322 811
Autres immobilisations corporelles		303 550	0	303 550	303 550				
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0	0	AUTRES FONDS PROPRES (II)			
Avances et acomptes		0	0	0	0	Fonds reportés liés aux legs ou donations		0	0
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		0	0	0	0	Fonds dédiés		0	0
Immobilisations Financières		0	0	0	0	Total II		0	0
Participations		0	0	0	0				
Créances rattachées à des participations		0	0	0	0	PROVISIONS (III)			
Titres immob. de l'activité de portefeuille		0	0	0	0	Provisions pour risques		0	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0	Provisions pour charges		0	0
Prêts		0	0	0	0	Total III		0	0
Autres immobilisations financières		0	0	0	0	DETTES (IV)			
Total I		303 550	0	303 550	303 550	Emprunts et dettes assimilées		0	0
ACTIF CIRCULANT (II)		0	0	0	0	Emprunts obligataires convertibles		0	0
Stocks et en-cours		0	0	0	0	Autres emprunts obligataires		0	0
Matières premières, approvisionnements		0	0	0	0	Empr. et dettes auprès des étab. de crédit		0	0
En-cours de production de biens		0	0	0	0	Emprunts et dettes financières divers		0	0
En-cours de production de services		0	0	0	0	Avances et acomptes sur commandes		0	0
Produits intermédiaires et finis		0	0	0	0	Autres dettes		2 050	1 450
Marchandises		0	0	0	0	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 050	1 450
Avances et acomptes		0	0	0	0	Dettes des legs ou donations		0	0
Créances		0	0	0	0	Dettes fiscales et sociales		0	0
Clients et comptes rattachés		0	0	0	0	Dettes sur immob. et comptes rattachés		0	0
Autres créances		0	0	0	0	Autres dettes		0	0
Capital souscrit - appelé non versé		0	0	0	0	Instruments de trésorerie		0	0
Divers		15 377	0	15 377	20 711	Produits constatés d'avance		0	0
Valeurs mobilières de placement		0	0	0	0	Total IV		2 050	1 450
Disponibilités		15 377	0	15 377	20 711				
Charges constatées d'avance		1 768	0	1 768	0	Ecart de conversion passif (V)		0	0
Total II		17 145	0	17 145	20 711	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)		320 695	324 261
Charges à répartir (III)		0	0	0	0				
Primes de remb. des emprunts (IV)		0	0	0	0				
Ecart de conversion actif (V)		0	0	0	0				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)		320 695	0	320 695	324 261				

FONDS DE DOTATION CIR	COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS FINANCIERS									
	COMPTE DE RESULTAT									
Exercice : 01/01/2025 au 31/12/25	N	N-1	Var.	Var. %						
Produits d'exploitation	787	15 000	-14 213		Produits financiers					
Ventes de marchandises	0	0	0		De participation					
Production vendue (biens et services)	0	0	0		D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immob.					
Chiffre d'affaires nets	0	0	0		Reprises sur provisions, dépr. et transferts de charges					
Produits de tiers financiers	0	0	0		Autres intérêts et produits assimilés					
- Concours publics et subventions d'exploitation	0	0	0		Différences positives de change					
- Versement fondateurs ou consommations de dotation comptable	0	0	0		Produits nets sur cessions de VMP					
- Ressources liées à la générosité du public	0	15 000	-15 000							
Dons manuels	0	0	0		Charges financières					
Mécénats	0	0	0		Intérêts et charges assimilées					
Legs, donations et assurances-vie	0	0	0		Différences négatives de change					
- Contributions financières	0	0	0		Charges nettes sur cessions de VMP					
Reprises sur provisions, dépr., amortissements	0	0	0		Dotations aux dépréciations, aux risques & charges					
Utilisation des fonds dédiés	0	0	0							
Autres produits	787	0	787		RESULTAT FINANCIER IV					
					0	0	0	0	0	0
Charges d'exploitation	4 166	13 015	-8 849		RESULTAT COURANT avant impôts V (I+II-III+IV)					
Achats de marchandises	0	0	0		Produits exceptionnels					
Variation de stocks marchandises	0	0	0		Sur opérations de gestion					
Achats de matières premières et autres	0	0	0		Produits sur exercices antérieurs					
Variation de stocks MP et autres approv.	0	0	0		Produits sur cessions d'immobilisations					
Autres achats et charges externes	4 166	13 015	-8 849		Reprises sur provisions, dépr. et transferts de charges					
Aides financières	0	0	0		Reprises des fonds dédiés					
Impôts, taxes et versements assimilés	0	0	0		Charges exceptionnelles					
Salaires et traitements	0	0	0		Sur opérations de gestion					
Charges sociales	0	0	0		Charges sur exercices antérieures					
Dotations aux amortissements et dépréciations	0	0	0		Valeur nette comptable des immobilisations cédées					
Dotations aux provisions	0	0	0		Dotations aux dépréciations, aux risques & charges					
Report en fonds dédiés	0	0	0		RESULTAT EXCEPTIONNEL VI					
Autres charges	0	0	0		Participation des salariés aux résultats VII					
- Bourses octroyées	0	0	0		Impôts sur les sociétés VIII					
	0	0	0		Total des PRODUITS					
					787	15 000	-14 213		0	0
					4 166	13 015	-8 849		0	0
					EXCEDENT OU DEFICIT					
					-3 380	1 985	-5 365		-5 365	
					Contributions volontaires en nature (Produits)					
					Bénévolat					
					0	0	0		0	0
RESULTAT D'EXPLOITATION I	-3 380	1 985	-5 365		Contributions volontaires en nature (Charges)					
					Doons en nature					
					0	0	0		0	0
					Emploi des contributions volontaires en nature (Charges)					
					Secours en nature					
Quote-part de résultat sur op. faites en commun					Mise à disposition gratuite de biens et services					
Bénéfice ou perte transférée II	0	0	0		Personnel bénévole					
Perte ou bénéfice transféré III	0	0	0							

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Exercice 2025

INFORMATIONS RELATIVES AUX FONDS DE DOTATION CIR :

Le Fonds de Dotation CIR a été créé le 10 novembre 2016 par sa société fondatrice, la SASU CIR. La date de clôture est fixée au 31 décembre 2025. Le Fonds de Dotation CIR a obtenu l'autorisation de faire appel à la générosité publique par un arrêté du 27 juillet 2017.

INFORMATIONS RELATIVES AUX IMMOBILISATIONS :

Les immobilisations concernent les instruments de musique inscrits à l'actif pour le coût d'acquisition.

Ils ne font pas l'objet d'amortissement puisque leur durée d'usage ne peut être déterminée avec suffisamment de précision. Une convention tripartite avec le Conservatoire et la Ville de Bordeaux permet de les mettre à disposition des élèves pour une durée de 4 ans. Les instruments font l'objet d'un renouvellement de prêt pour une durée de 4 ans.

TABLEAU DE VENTILATION DES FONDS ASSOCIATIFS :

FONDS ASSOCIATIFS A L'OUVERTURE	MONTANT (€)
DOTATION NON CONSOMPTIBLE	15 000,00
DOTATIONS PERENNES	303 550,00
DOTATION CONSOMPTIBLE	786,67
EXCEDENT	3 474,79
TOTAL	322 811,46

FONDS ASSOCIATIFS A LA CLOTURE	MONTANT (€)
DOTATION NON CONSOMPTIBLE	15 000,00
DOTATIONS PERENNES	303 550,00
DOTATION CONSOMPTIBLE	0,00
REPORT A NOUVEAU	3 474,79
PERTE	-3 379,79
TOTAL	318 645,00

DONS VERSES A DES ORGANISMES D'INTERET GENERAL

Compte tenu de la crise actuelle et de l'absence d'apport financier, le Fonds de Dotation CIR n'a versé aucun don à des organismes d'intérêt général en 2025. Seuls les prêts d'instruments acquis pendant les exercices antérieurs ont pu se poursuivre.

Compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois
Exercice 2025

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
1 – MISSIONS SOCIALES *			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		0,00
1.1. Réalisées en France			1 – RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		0,00
- Actions réalisées directement			1.1. Dons et legs collectés		
- Versements à d'autres organismes agissant en France	3 068,05	0,00	- Dons manuels non affectés		
	0,00	0,00	- Dons manuels affectés	0,00	
1.2. Réalisées à l'étranger			Legs et autres libéralités non affectés		
- Actions réalisées directement			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1. Frais d'appel à la générosité du public					
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés					
23. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 098,41	0,00	2 – AUTRES FONDS PRIVES	0,00	
			3 – SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS		
			4 – AUTRES PRODUITS	0,00	
1 – TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	4 166,46		1 – TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	0,00	
II – DOTATIONS AUX PROVISIONS			II – REPRISES DES PROVISIONS		
III – ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	0,00		III – REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	786,67	
			IV – VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		0,00
IV – EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			V – INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	3 379,79	
V – TOTAL GENERAL	4 166,46		VI – TOTAL GENERAL	4 166,46	0,00
V – Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI – Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		0,00	VI – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		0,00
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		0,00
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total			Total		